

Des dénominations de rues qui bousculent les usages en 1946.

Dans la séance du Conseil municipal du 5 février 1946 qui se tient sous la présidence du maire Michel Sicre, le rapporteur Gustave Laurent annonce l'invitation par la Municipalité de Maurice Thorez, vice-président du Conseil des ministres, dans le cadre d'une manifestation patriotique prévue le 17 mars 1946.

Or Maurice Thorez a exprimé le désir d'inaugurer certaines rues qui porteraient des noms de citoyens « ayant consacré leurs efforts sur le plan national au service de la France, en étant morts pour leur idéal et leur dévouement à la cause de la patrie ». Ainsi des noms ont déjà été choisis par la commission responsable : Henri Barbusse et Paul Vaillant-Couturier, fondateurs de la première association des anciens combattants de la guerre 14-18, Lucien Sampaix, ouvrier militant syndicaliste fusillé par les Allemands, Raymond Guyot, conseiller général du 2^{ème} canton, déporté politique mort à Mauthausen, Roger Salengro, ministre de l'Intérieur décédé en 1946, Max Dormoy, ministre de l'Intérieur de Léon Blum, assassiné en 1941, Léon Lagrange, sous-secrétaire d'Etat aux Sports et aux Loisirs en 1936, Pierre Brossolette, résistant mort en 1944, d'Estienne d'Orves, résistant fusillé en 1941 et le Colonel Fabien, héros de la Résistance.

Mais pour cela des rues existantes vont devoir être débaptisées. Afin de justifier cette opération délicate, le conseiller municipal Laurent dans la séance du 26 février rappelle les principes qui prévalent à la dénomination des rues, puis explique les critères retenus pour le choix des rues qui seront débaptisées.

Tout d'abord, depuis 150 ans, l'usage est de donner des noms d'hommes nés à Reims « sans négliger de faire revivre le passé en rendant à certaines rues leur nom ancien ». Ensuite, depuis 50 ans, on ne touche plus aux noms de personnages choisis par les élus prédécesseurs.

Ces deux principes vont être mis à mal. La rue Thiers notamment qui doit devenir la rue Lucien Sampaix est l'occasion d'un long exposé : Gustave Laurent explique ne pas partager le choix de la commission qui a choisi d'enlever ce nom « flétri par l'histoire ».

Pour opérer les changements de noms, les critères retenus sont : des artères peu commerçantes, des noms de localités éloignées et trop récents pour évoquer un souvenir ou une tradition.

Ainsi sont débaptisées les rues de Beine, Cormicy, Courcy, Merfy, Champfleury.

A cette liste s'ajoutent les rues Thiers, une partie de la rue de Vesle, les rues Saint-André, Saint-jacques et du Pont Neuf.

Une presse critique

La venue le 17 mars 1946 de Maurice Thorez qui est aussi secrétaire général du parti communiste français est l'objet d'articles cinglants dans la presse du lendemain : «une visite qui fait fiasco», «indifférence générale» «Monsieur Sicre confond son parti et sa ville». Le choix des noms de rues est contesté : «les Rémois résistants ne sont pas passés à la postérité ».

La rue Thiers rebaptisée

En 1953, une proposition de l'adjoint Barot vise à rendre à la rue Lucien Sampaix son appellation précédente, mais les réactions sont vives et le maire Roger Jardelle préfère s'en tenir à la décision de ne dénommer que des rues nouvelles.

La rue Thiers reprend son nom en 1955 sous la mandature de René Bride, et le nom de Lucien Sampaix est donné à une voie nouvelle joignant la rue Champaix à la rue Maupinot.